



**CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
18 janvier 2017**

Procès-verbal de la 1^{ère} assemblée de l'année 2017 du conseil d'administration du conseil de quartier de la Cité-Universitaire, tenue **le mercredi 18 janvier 2017, à 19 h, au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, situé au 895, avenue Myrand.**

PRÉSENCES :

| | |
|---------------------------------------|-----------------|
| M. Pierre Morissette | Président |
| M ^{me} Nicole Marcotte | Vice-présidente |
| M ^{me} Rita Giguère | Trésorière |
| M ^{me} Aïssatou Hamadou | Secrétaire |
| M ^{me} Noëlline Saint-Pierre | Administratrice |
| M. Alain Turgeon | Administrateur |
| M. Federico Madriz Borbon | Administrateur |
| M. Kevin Breault | Administrateur |

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

| | |
|-------------------------------------|---|
| M. Paul Shoiry | Conseiller municipal, district électoral de Saint-Louis-Sillery |
| M. Rémy Normand | Conseiller municipal, district électoral du Plateau |
| M. Jacquelin Fraser | Conseiller en consultations publiques |
| M ^{me} Francine Lafrenière | Secrétaire de soutien |

4 citoyens sont présents.

17-01-01 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Pierre Morissette souhaite la bienvenue à tous. Il est 19 h 10. Il demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

| | | |
|----------|--|---------|
| 17-01-01 | Lecture et adoption du projet d'ordre du jour | 19 h 00 |
| 17-01-02 | Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 novembre | 19 h 10 |
| 17-01-03 | Proposition pour des consultations en amont sur le déploiement de la Vision Vélo de la ville de Québec | 19 h 20 |
| 17-01-04 | Résumé de la rencontre du 7 décembre dernier | 19 h 30 |
| 17-01-05 | Frais aux jeunes pour utiliser les pentes du Centre de glisse Myrand | 19 h 40 |
| 17-01-06 | La situation des poules (agriculture urbaine) | 19 h 50 |
| 17-01-07 | Période d'information des membres du conseil municipal | 20 h 00 |
| 17-01-08 | Questions et commentaires du public | 20 h 10 |
| 17-01-09 | Fonctionnement | 20 h 15 |
| | - Correspondance et information | |
| | - Trésorerie | |
| 17-01-10 | Divers | 20 h 25 |
| 17-01-11 | Levée de l'assemblée | 20 h 35 |

Le sujet *Terre-plein/boulevard Laurier* sera ajouté au Point 17-01-10 Divers.

RÉSOLUTION 17-01-01

Sur proposition de M^{me} Nicole Marcotte, appuyée par M^{me} Noëline Saint-Pierre, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-01-02 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 NOVEMBRE

RÉSOLUTION 17-01-02

Sur proposition de M. Kevin Breault, appuyée par M. Alain Turgeon, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 16 novembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi

Prêt d'instruments de musique à la bibliothèque : M. Jacquelin Fraser a effectué un suivi auprès du Service de la culture et des relations internationales. On lui a répondu que des projets étaient en cogitation à ce sujet.

Éclairage de la piste cyclable sur le chemin Sainte-Foy (entre l'avenue du Séminaire et l'avenue Myrand du côté de l'Université Laval) : Des luminaires ont été installés par la Ville. On confirmera à la prochaine séance.

17-01-03 PROPOSITION POUR DES CONSULTATIONS EN AMONT SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA VISION VÉLO DE LA VILLE DE QUÉBEC

M^{me} Diane Boudreault, représentante du CQ Cité-Universitaire à la Table de concertation vélo des conseils de quartier, a transmis une proposition sur laquelle elle aimerait obtenir une résolution du conseil de quartier.

Après lecture de cette proposition, les membres se montrent favorables.

RÉSOLUTION 17-01-03

Considérant que certains projets de déploiement de la vision vélo de la ville de Québec ont un impact important sur l'aménagement des rues, la signalisation, le stationnement et plus généralement la mobilité dans les quartiers ;

Considérant que lors de consultations sur les aménagements proposés on se retrouve souvent dans une situation d'opposition entre cyclistes et des citoyens voulant préserver les acquis en termes de mobilité automobile et de stationnement. Ces consultations ont aussi révélé que bien d'autres problématiques étaient vécues par les citoyens comme la vitesse et la signalisation ;

Considérant qu'il serait plus positif d'aborder les réaménagements plus globalement en termes de mobilité et d'apaisement de la circulation ;

Considérant que les conseils de quartier peuvent jouer leur rôle d'organisme de consultation et de changement dans leur quartier ;

SUR PROPOSITION de M. Federico Madriz Borbon, appuyée par M^{me} Nicole Marcotte, **IL EST RÉSOLU** de demander à la Ville de Québec :

- de mandater les conseils de quartier avec l'aide des fonctionnaires de la ville, pour faire une consultation auprès des citoyens résidents sur les problématiques et besoins en rapport avec les rues ou tronçons de rues qui vont être affectés significativement par un projet de piste cyclable

Cette consultation sera faite avant une proposition formelle d'aménagement et pourra ainsi répondre à court et/ou moyen terme à ces problématiques et non pas seulement le tracé de la piste cyclable. Elle permettra ainsi qu'une plus grande partie des citoyens y trouvent leur compte et devrait apaiser le climat de confrontation.

- d'informer officiellement les conseils de quartier pour tous les projets d'aménagements cyclables sur leur territoire avant que ceux-ci ne soient réalisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M^{me} Nicole Marcotte souligne qu'il serait pertinent de mener une campagne de sensibilisation auprès de la population sur l'emportierage. M. Federico Madriz Borbon participera à la prochaine rencontre de la Table de concertation vélo et apportera cette suggestion.

17-01-04 RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE DU 7 DÉCEMBRE DERNIER

À la suite de cette rencontre, M^{me} Rita Giguère résume le bilan des activités tenues par le conseil de quartier au cours des dernières années et fait part de ses perspectives d'actions pour les mois à venir.

M. Jacquelin Fraser verra à faire dactylographier le résumé de M^{me} Giguère pour ensuite le distribuer auprès des membres. Le document pourra ainsi faciliter la mise à jour du Plan d'action du conseil de quartier.

En terminant, M^{me} Giguère transmet une invitation de M^{me} Diane Boudreault, représentante du CQ à la Table de concertation vélo, à remplir une consultation publique en ligne sur la sécurité routière : www.transports.gouv.qc.ca

17-01-05 FRAIS AUX JEUNES POUR UTILISER LES PENTES DU CENTRE DE GLISSE MYRAND

M^{me} Nicole Marcotte déplore que depuis décembre dernier, les parents des tout-petits âgés de 3 à 5 ans doivent désormais déboursier 2 \$ pour avoir accès aux pistes de niveau débutant, en plus de payer leur propre tarif d'accès.

M. Rémy Normand explique que la décision a été prise en 2015 et entrainé en vigueur deux ans plus tard, suivant la procédure réglementaire de la Ville. Il souligne que la municipalité a acheté des chambres à air conçues spécifiquement pour les petits ; elles ont ainsi remplacé les « soucoupes ».

Par ailleurs, M. Paul Shoiry ajoute qu'il y a eu un problème de communication sur l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs au Centre de glisse Myrand. Entre autres, la hausse ne devait s'appliquer qu'en janvier 2017 alors qu'elle s'est appliquée déjà en décembre 2016.

Certains membres font valoir que les petits, particulièrement les 3 à 5 ans, se *tannent* vite et que c'est bien assez que leurs parents payent déjà un tarif d'accès pour eux-mêmes.

RÉSOLUTION 17-01-04

Sur proposition de M^{me} Nicole Marcotte, appuyée par M. Alain Turgeon, il est demandé à la Ville de Québec en regard du Centre de glisse Myrand, d'abolir la tarification pour les enfants de 3 à 5 ans, lorsqu'ils sont accompagnés d'un parent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-01-06 LA SITUATION DES POULES (AGRICULTURE URBAINE)

On rappelle qu'on a invité le citoyen M. Paul Sacca à présenter son projet à la Ville pour qu'elle statue sur la révision de la réglementation municipale afin que soit permise et encadrée la possession de poules domestiques en milieu urbain.

17-01-07 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Rémy Normand adresse ses vœux de bonne année 2017 à l'assemblée. Les activités régulières ayant repris depuis peu, il n'a pas d'information particulière à divulguer.

M. Paul Shoiry informe que la Ville est à revoir sa structure organisationnelle. Il distribue un document affichant la structure actuelle et la nouvelle structure, de même que l'organigramme général.

Il mentionne que la consultation publique sur la sécurité routière (sujet abordé précédemment) peut aussi être effectuée via le site Internet de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ). Les 2 et 3 mars 2017, la population pourra participer à des audiences publiques ou déposer un mémoire si elle le souhaite.

Il rajoute que selon le Programme triennal d'immobilisations (PTI), une somme de 475 000 \$ sera investie en 2018 pour des améliorations au parc Myrand (pataugeoires, jeux d'eau, ...).

Enfin, en suivi à la séance du CQCU du 19 octobre 2016 où la citoyenne M^{me} Diane Boudreault suggérait d'identifier le parc Gomin comme parc municipal, M. Shoiry confirme que l'affiche du parc Anet-Gomin sera installée au printemps prochain.

17-01-08 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen veut émettre deux suggestions :

- 1) Pourquoi ne pas utiliser l'équipement clignotant avisant d'une opération de déneigement l'hiver pour mener l'opération de nettoyage des rues l'été ? Les citoyens seraient ainsi prévenus de dégager leur automobile de la rue pour le nettoyage.
- 2) La problématique se présentant particulièrement sur la rue Saint-Jean-Bosco, peut-on penser à distribuer en alternance le déneigement des deux côtés de la rue ? Cela éviterait que d'immenses congères s'accumulent d'un seul côté de la rue et bloquent la vue des propriétaires sur la rue.

17-01-09 FONCTIONNEMENT

Correspondance et information

Assurance responsabilité civile : La trésorière M^{me} Rita Giguère informe qu'elle a reçu une copie de l'assurance responsabilité civile pour le conseil de quartier de la Cité-Universitaire.

Courriel de M^{me} Huguette Lépine - CQ de Saint-Louis : M. Pierre Morissette fait part d'un courriel reçu de M^{me} Lépine demandant que le CQ de Saint-Louis et le CQ de la Cité-Universitaire étudient ensemble l'aspect sécuritaire concernant la traverse de piétons sur le boulevard Laurier, à la hauteur du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL).

Trésorerie

La trésorière M^{me} Rita Giguère informe d'un solde au compte bancaire, au 30 décembre 2016, de 1 486,72 \$.

RÉSOLUTION 17-01-05

M^{me} Nicole Marcotte, appuyée par M. Pierre Morissette, propose le paiement d'une somme de 75 \$ à M^{me} Francine Lafrenière pour la rédaction du procès-verbal de la présente réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-01-10 DIVERS

Terre-plein/boulevard Laurier : M. Pierre Morissette se dit fort préoccupé par l'accident survenu il y a quelques mois sur le boulevard Laurier, à la hauteur de la traverse piétonnière face au CHUL. On peut sûrement améliorer l'aspect sécurité selon lui.

M. Rémy Normand répond qu'une analyse a été faite par la Ville. Malgré que l'endroit soit considéré sécuritaire, il annonce qu'il y aura un dévoilement sous peu dans ce dossier.

M. Morissette avisera donc M^{me} Huguette Lépine, présidente du CQ Saint-Louis, de cette information.

17-01-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

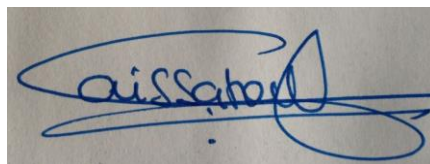
M. Pierre Morissette propose la levée de l'assemblée, appuyé par M. Kevin Breault. Il est 20 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal rédigé par M^{me} Francine Lafrenière



Pierre Morissette, président



Aïssatou Hamadou, secrétaire